

L'ARESMAR, association régie par la loi de 1901 (J.O. du 31 août 1998, n°35) a pour but la promotion des recherches scientifiques exécutées dans le milieu subaquatique concernant l'archéologie, la géologie, la biologie et les sciences connexes, et la diffusion des résultats de ces recherches par des publications, conférences, expositions et toute manifestation de caractère scientifique ou culturel.

ARESMAR, Université de Perpignan, Faculté LSH - Bât. Y, 1^{er} étage, 52 avenue Paul Alduy, 66860 PERPIGNAN CEDEX

SIRET : 42458323500017 - APE : 731Z - D.D.C.S P.O. :
06611ET0020 - Déc. PREF. W662005806

aresmar.univ-perp.fr

Compte rendu de l'Assemblée Générale ordinaire du 07 décembre 2024.

Présents : Bernard Xavier, Bouchet Eric, Castellvi Georges, Castellvi Guillem, Cortade Philippe, Detsis Evangelos, Dory Franck, Galinier Martin, Kastelnik Jocelyne, Levasseur Thibault, Mignot Nolwenn, Rivoal Ronan, Salvat Michel, Sicre Jean.

Représentés : Béné Claude (J. Sicre), Bernier Iness (N.Mignot), Besse David (N.Mignot), Brechon Franck

(N. Mignot), Camilleri Charles (J.Sicre), Descamps Françoise (J. Sicre), Duvernay Sylvaine (N. Mignot), Gautret Eric (J.C. Ribes), Grivés Yves (J. Sicre), Guillemin Sacha (J.Kastelnik), Hanotte Alice (E.Bouchet), Jézégou Marie Pierre (J. Sicre), Lambert Leslie (J. Sicre), Mirbeau Annaelle (J.Kastelnik), Porra Kuteni Valérie (J.Kastelnik), Ribes Jean-Charles (E. Bouchet). Robert Fernand (J.Sicre),

En visioconférence : Albaret Aurélie, Brechon Franck, Dupuy Claire, Gautret Eric, Hanotte Alice, Romestant Séverine.

L'assemblée générale débute vers 11h30 suite à l'A.G.E. de modification des statuts.

1- Rapport moral du Président, Jean Sicre :

Remerciement

Le président commence par adresser les remerciements : A l'UPVD et au CRESEM qui nous accueillent et à son directeur, Martin Galinier, pour son soutien scientifique et avec qui l'ARESMAR collabore étroitement depuis des années sur plusieurs projets ; à la municipalité de Port-Vendres pour son soutien logistique constant, avec le prêt du local rue Combes et les facilités apportées pour entreposer nos bateaux et, de plus, des discussions sont en cours afin que l'ARESMAR puisse récupérer rapidement l'ancien bureau de Michel. Il souligne les très bons rapports entretenus aussi avec la mairie de Collioure, les contacts réguliers avec la mairie de Perpignan, plus précisément pour les missions à Tyr.

Les contacts avec le conseil départemental des Pyrénées-Orientales et le conseil régional Occitanie.



Les rapports avec les institutions



depuis 1992. Marine Jaouen est maintenant notre nouvelle interlocutrice DRASSM, responsable du littoral Languedoc-Roussillon.

Les liens étroits avec la FFESSM

Tant sur le plan départemental avec le CD 66 (Eric Bouchet est secrétaire général depuis les dernières élections), qu'avec la Commission Régionale Occitanie et la Commission Nationale d'archéologie. Il rappelle que depuis des années la FFESSM subventionne grâce à des aides, les formations et les chantiers de l'ARESMAR. La participation aux réunions de la CNAS FFESSM à Marseille, F.B., J.S.



Rapports étroits avec les associations locales et amies



A.A.P.O. l'Association Archéologique des Pyrénées-Orientales dont Georges Castellvi est vice-président et Guillem Castellvi membre du C.A.

SUBCAM qui organise le festival du Film d'archéologie sous-marine, avec la participation à l'AG à Collioure, et le partenariat avec le Festival. Une belle édition 2024 avec Michel l'Hour, comme parrain, Marie-Pierre Jézégou comme présidente du jury et conférencière, aidée au jury par Frédéric Cadène de la Réserve Marine et de Cyril Tricot, avec Jean Soulat en super Pop conférencier. Des conférences de qualité comme les films, tout cela dans la bonne humeur et convivialité. Et, cerise sur le gâteau, le court métrage de Sacha Guillemin sur les fouilles à Tyr en 2023. Le film sera téléchargeable sur le site de l'Aresmar. Ainsi que 180 collégiens le vendredi après-midi pour la conférence sur les pirates de Jean Soulat. La fréquentation globale reste très bonne pour ce coup de projecteur sur l'archéologie sous-marine locale, nationale et internationale.

Aresmar, une association roussillonnaise

Le président précise que l'ARESMAR est depuis sa création un acteur de la vie locale, notre association a toujours eu un double ancrage local, Perpignan et Port-Vendres, et au sens large le Roussillon et les côtes occitanes. Nous effectuons des incursions régionales et internationales pour le plaisir des découvertes et de la recherche scientifique et pour tenter de s'affranchir de l'hyperbarie, mais notre local, nos bateaux et le siège social sont dans les Pyrénées-Orientales, et même notre nom rappelle cet ancrage, le Roussillon. Dans cette logique d'ancrage local, il fait part de la participation aux cérémonies des vœux de Collioure, Port-Vendres et Perpignan avec Leslie Lambert et Nolwenn Mignot.

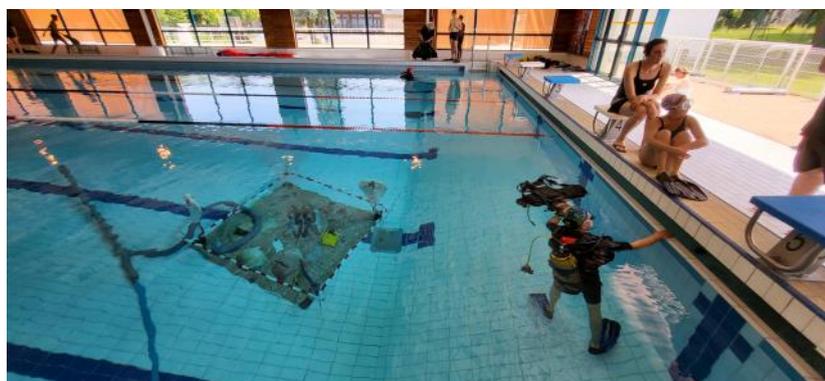
L'ancrage Universitaire

Jean Sicre met en avant la transversalité des disciplines et des moyens avec le CREM, et son Directeur Philippe Lenfant qui nous a permis de mettre notre bateau à l'eau devant la base du CREM. Et qui accueille et collabore avec ses collaborateurs aux stages de mise en situation pour les étudiants en Master d'Archéologie sous-marine du CRESEM /UPVD. Il souligne la présence de membres de l'association dans le master d'archéologie sous-marine de l'UPVD. Et la convention signée avec l'UPVD et l'ARESMAR. la participation aux rencontres sur l'Archéologie organisées par l'UPVD avec E.B. , G.C. , F.B., J.S.



La participation des membres de l'ARESMAR à des conférences qui montre le dynamisme et l'intérêt porté à nos travaux. La Fête de la science à la Médiathèque de Perpignan avec G.C et J.S. Conférence sur l'Archéologie du quai Dezoums organisé par Olivier Passarius et le Pôle archéologique Départemental à l'UPVD, avec G.C.. Conférence sur Tyr lors d'Escale à Sète J.S., A.F.V., M.P.J. Conférence à Olonzac lors des journées portes ouvertes du Musée Olonzac J.S. M.P.J. Conférence en à l'université de la Manouba lors de la mission en Tunisie E.B. J.S.

Les actions tournées vers les jeunes



l'Evêque dans le Lot avec J.S., E.B., N.M., A.K.

Dans le cadre de l'exposition temporaire à Port-Vendres, Interview par des Elèves du Collège de Port- Vendres, deux classes A.M., J.S.

La formation des étudiants grâce à la mise à l'eau du bateau, cette formation diplômante de plongée sportive a pu être réalisée avec la participation du CRESEM. E.B. J.S.

Une initiation à l'archéologie avec C.R.A.S. FFESSM pour les collégiens de Puy

Les demandes de subventions

Le président informe que de nombreuses demandes ont été effectuées en début d'année 2024, bien que très chronophage le retour en valait la peine. E.B. J.S.

La communication

Cette année l'accent a été mis sur la communication vers les membres, avec un mail adressés au adhérents dès le mois d'avril concernant le calendrier des activités de l'ARESMAR pour 2024, puis des notes de situation et le calendrier des plongées. N.M., J.S.

Il faudra penser à d'autres moyens de communication, une refonte du site internet, de la page Facebook du Groupe des amis de l'ARESMAR, la création d'un compte Instagram pour tenter de communiquer avec les outils actuels, et vers les jeunes.

Les expositions



Elles permettent de vulgariser et faire découvrir au public certains de nos travaux : Exposition sur le puits de fort de Bellegarde dont le démontage a eu lieu à Belesta et que l'on devrait pouvoir retrouver dans le Fort de Bellegarde. L'exposition durant les RAN (Rencontre d'Archéologie de la Narbonnaise) dans la Maison de la région à Narbonne sur l'archéologie sous-marine : Méthodes et techniques, et les vestiges immergés de Tyr au Liban. A noter le clap de fin pour l'exposition temporaire de Port-Vendres, Archéo Veneris, un patrimoine immergé enfin révélé. Exposition de pièces d'Archéologie sous-marine issues du dépôt de fouilles de Port-Vendres qui conserve depuis 50 ans les biens culturels maritimes collectés dans la rade de Port-Vendres, montée par Annaelle Mirbeau et Michel Salvat. Une captation numérique de l'exposition a été faite par des étudiants de l'UPVD.

Innovation et technique

Demeurer au fait des nouvelles technologies pour optimiser nos moyens, semble nécessaire pour l'avenir des travaux de l'ARESMAR. Un test de moteur électrique avec la technologie RIM, sans hélice traditionnelle a été effectué à Port-Vendres. Le moteur RIM est un moteur annulaire et a été testé en partenariat avec le club de plongée " le Paradis des bulles" sur le Catamaran de ce dernier et sur notre pilotine. E.B. , J.S.



Connaitre l'efficacité des outils utilisés est intéressante pour concevoir de nouveau matériel de dévasage. Éric Bouchet, intervenant dans l'école d'ingénieurs ISAE-SUPAERO, a déposé un projet intitulé COA-ETE_31 - Association ARESMAR - "Amélioration du fonctionnement des aspirateurs à sédiments à eau en archéologie sous-marine". Le projet a été accepté et a été affecté à une équipe de 6 élèves. Il y avait

93 sujets proposés à 320 élèves, et 59 ont été retenus, dont le nôtre. Cette étude et ses résultats permettront peut-être d'optimiser la construction de nos suceuses-dévaseuses.

Mission de terrain

Bien que les missions de sondages et de prospections sur le littoral des Pyrénées-Orientales aient été annulées, les journées et weekends de préparation se sont déroulées avant l'été avec la mobilisation des membres de l'ARESMAR et des étudiants du Master UPVD, que ce soit pour les sessions TIV et la maintenance nécessaire du matériel de fouille et de plongée. Remerciement à Arnaud Schieres pour la gestion des TIV.



En partenariat avec la FFESSM, la mission en Tunisie s'est déroulée du 9 au 14 octobre, elle a permis de rencontrer les partenaires institutionnels, associatifs et amicaux, et permettra sans aucun doute de préparer



avec sérénité la formation des plongeurs archéologues au sein de la Fédération Tunisienne FTASSA. Elle a aussi permis de clarifier les objectifs, suite aux travaux et aux précédentes missions de prospections en 2019, 2022 et 2023, sur la possibilité de sondages et de fouilles sous-marine en Tunisie. Avec une collaboration de la Commission Archéo FFESSM, de l'Université de Perpignan (CRESEM UPVD), de l'ARESMAR qui pourrait s'envisager avec l'INP, l'université de la Manouba, la FTASSA et le Club Alysse Plongée. Une convention de partenariat est signée par le président du Club Alysse Plongée et le président de l'ARESMAR au sein du Club Nautique de Tabarka. La convention sera déposée sur le site ARESMAR. E.B. , J.S.

Le président informe aussi que vu le contexte au Liban et au Proche-Orient en général la mission au Liban Tyr 2024 a été annulée et sera reportée en 2025.

Divers :

Il rappelle aussi les contacts avec le commandant du Port de Port-Vendres, pour le tenir informé des opérations de sondage sur l'épave de PV 5 la Mirande en 2025 et s'accorder avec lui sur les restrictions liées au bon fonctionnement du Port et les périodes envisagées.

Le président termine le rapport moral en remerciant Martine Colonna d'Istria et Valérie Fongaro, pour leurs dons de matériels de plongée dont des blocs de plongée de 12 et 15 litres 230 b.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité par l'assemblée.

2- Rapport d'activités présenté par Nolwenn Mignot

Les weekends de préparations

Deux weekends de préparation ont eu lieu en 2024.





Le 11 mars a été l'occasion de réaliser un inventaire complet du matériel à disposition de l'association. Durant le second week-end, le 27 et 28 avril, les étudiants en Master APPM sont venus apprendre à faire TIV et ont vérifié tous les blocs avec l'aide et la supervision d'Arnaud Schieres et Sylvaine Duvernay. Ce week-end a également permis de vérifier tout le gros matériel de l'association tels que le bateau, le compresseur, les lances de pompiers.

Formations des étudiants

Formation à l'archéologie sous-marine en partenariat avec le CREM



La mise à l'eau du bateau, début mai a permis de former plusieurs adhérents ou sympathisants de l'association au cours de la saison estivale. Les formations ont commencé, comme chaque année, par le stage de mise en situation en partenariat avec le CREM, pour les étudiants adhérents. Elle a lieu à Port-Vendres du 29 avril au vendredi 3 mai. Ils étaient encadrés par Jean Sicre et Éric Bouchet ainsi que l'équipe du CREM.



PA12 et PA20

Du 13 au 17 mai, Jean Sicre et Éric Bouchet ont formé certains étudiants au PA 12. Une seconde formation PA 12 et PA20 a été effectuée au cours du mois de juillet. Ainsi qu'une formation initiale au NITROX.

Rencontre avec les collégiens de Puy-l'Évêque

Le 6 juin, en partenariat avec la FFESSM, une initiation à l'archéologie a été réalisée avec l'association la Raie Marteau auprès des collégiens de Puy-l'Évêque dans le Lot. Cette journée était la conclusion d'un échange avec une classe au cours des fouilles à Tyr en septembre 2023. Les élèves ont pu suivre des conférences sur l'archéologie subaquatique mais aussi faire des ateliers pratiques en piscine avec les divers moniteurs présents.





L'ARESMAR était représentée par Jean Sicre, Éric Bouchet, Assymina Karathanos-Mignot et Nolwenn Mignot.

Les conférences et expositions de 2024



Au cours de l'année, plusieurs expositions et conférences ont été organisées. Le 16 mars, à l'amphi Y de l'UPVD, Georges Castellvi a présenté une conférence au sujet du quai Dezoums à Port-Vendres. Le 28 septembre, une conférence sur l'archéologie sous-marine a été présentée à Olonzac par Jean Sicre et Marie-Pierre Jézégou. Conférence lors de la Fête de la science à la Médiathèque de Perpignan avec Georges Castellvi et Jean Sicre.

Eric Bouchet, Franck Brechon, Georges Castellvi et Jean Sicre ont également participé à la rencontre de l'Archéologie à l'université de Perpignan.

Enfin, une exposition de kakémonos sur les fouilles de Tyr au Liban a été présentée du 1^{er} au 18 octobre lors de Rencontres Archéologiques de la Narbonnaise.

La Tunisie



Jean Sicre et Éric Bouchet sont retournés en Tunisie du 9 au 14 octobre 2024. Au cours de ces cinq jours, ils ont rencontré les étudiants de l'université de la Manouba pour leur présenter le métier d'archéologue subaquatique. A l'issue de ce voyage, ils ont échangé avec le Club Abysse Plongée et la FTASSA pour préparer les futures missions archéologiques et formations sur le sol tunisien.

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

3- Compte rendu financier par Éric Bouchet

Mise à Jour des comptes 2023 : Les comptes ont été mis à jour pour correspondre à l'année fiscale. Pour éviter ces réajustements, il faudrait faire l'AG en mai pour aligner les comptes avec l'année fiscale.

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	- 38 911 €	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	343 €
Achats matières et fournitures	- 10 708 €	73 - Dotations et produits de tarification	- €
Prestation de service	- 934 €	74 - Subventions d'exploitation	14 248 €
Prestation de service extérieur	- 3 577 €	État :	
Abandon frais	- 23 693 €	DRASSM	2 000 €
61 - Services extérieurs	- 1 567 €		
Locations		Conseil.s Régional(aux)	1 600 €
Entretien et réparation	- €	Conseil.s Départemental(aux)	1 500 €
Assurance	- 1 546 €	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations :	- €
Assurance fédé	- 21 €		
Documentation	- €		
62 - Autres services extérieurs	- 8 957 €	Organismes sociaux (Caf, etc. Détailler)	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	- €	Fonds européens (FSE, FEDER, etc)	
Publicité, publications	- €		
Déplacements, missions	- 8 912 €	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Services bancaires, Poste, autres	- 45 €	Autres établissements publics (FFESSM)	- €
63 - impôts et taxes	- €	Commission Nationale Archéologie	5 304 €
Impôts et taxes sur rémunération		Commission Régionale Archéologie	- €
Autres impôts et taxes		Commission Départementale Archéologie	1 024 €
64 - Charges de personnel	- €		
Rémunération des personnels		Aides privées (fondation)	
Charges sociales		UPVD (Formation, Tyr, Tunisie)	2 820 €
Autres charges de personnel		75 - Autres produits de gestion courante	35 501 €
65 - Autres charges de gestion courante	- 1 295 €	Cotisations	1 006 €
Autre dépense	- €	Dons manuels - Mécénat	10 084 €
FFESSM	- 1 295 €	Licence	718 €
		Participants	- €
		Abandon frais (2021)	23 693 €
66 - Charges financières	- €	76 - Produits financiers	- €
67 - Charges exceptionnelles	- €	77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotation aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées	- €	78 - Reprises sur amortissements et provisions	- €
69 - Impôts sur les bénéfices (IS) ; Participation des salariés	- €	79 - Transfert de charges	- €
TOTAL DES CHARGES	- 50 730 €	TOTAL DES PRODUITS	50 092 €
Excédent (bénéfice)	- 638 €		
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature	- 67 500 €	87 - Contributions volontaires en nature	67 500 €
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et services	- 6 300 €	Prestations en nature	6 300 €
Prestations			
Personnel bénévole	- 61 200 €	Dons en nature	61 200 €
TOTAL	- 117 592 €	TOTAL	117 592 €

Reste à vendre l'ancien compresseur.

Déficit : Le déficit est passé de 845 à 638 euros avec une entrée d'argent tardive et pas prévue lors de la dernière AG.

Compte de résultat 2024 au 05/12/2024

ARES MAR

COMPTE DE RESULTAT

du 01/01/2024 au 31/12/2024

export BasiCompta au 05/12/2024

Charges	Montants	Détails	Produits	Montants	Détails
60-Achat	2 581,70 €		70-Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	0,00 €	
Achats d'études et de prestations de services	340,00 €	+	Prestation de services	0,00 €	
Achats non stockés de matières et de fournitures	482,92 €	+	Vente de marchandises	0,00 €	
Fournitures non stockables (eau, énergie)	61,49 €	+	Produits des activités annexes	0,00 €	
Fourniture d'entretien et de petit équipement	1 697,29 €	+		0,00 €	
Autres fournitures	0,00 €			0,00 €	
61 - Services extérieurs	4 113,01 €		74- Subventions d'exploitation	11 540,10 €	
Sous traitance générale	0,00 €		Etat: ANS, ARS, ...	4 500,00 €	+
Locations	0,00 €			0,00 €	
Entretien et réparation	2 473,86 €	+	Région(s):	1 500,00 €	+
Assurance	1 639,15 €	+		0,00 €	
Documentation	0,00 €			0,00 €	
Divers	0,00 €		Département(s):	1 500,00 €	+
62 - Autres services extérieurs	16 695,31 €			0,00 €	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	0,00 €		Commune(s):	0,00 €	
Publicité, publication	14,00 €	+	subvention communauté de communes et agglomération	0,00 €	
Déplacements, missions	16 514,61 €	+		0,00 €	
Frais postaux et de télécommunications	0,00 €		Organismes sociaux (à détailler):	0,00 €	
Services bancaires, autres	166,70 €	+		0,00 €	
63 - Impôts et taxes	0,00 €		Fédération	4 040,10 €	+
Impôts et taxes sur rémunération	0,00 €		Fonds européens	0,00 €	
Autres impôts et taxes	0,00 €		ASP	0,00 €	
64- Charges de personnel	0,00 €		Autres recettes (précisez)	0,00 €	
Rémunération des personnels	0,00 €			0,00 €	
Charges sociales	0,00 €		75 - Autres produits de gestion courante	16 111,77 €	+
Autres charges de personnel	0,00 €		Dont cotisations	810,00 €	+
65- Autres charges de gestion courante	1 602,10 €	+	76 - Produits financiers	0,00 €	
66- Charges financières	0,00 €		77 - Produits exceptionnels	660,00 €	+
67- Charges exceptionnelles	0,00 €	+	78 - Reprises sur amortissements et provisions	0,00 €	
68- Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)	4 000,00 €		79 - Transfert de charges	880,00 €	+
TOTAL DES CHARGES	28 992,12 €		TOTAL DES PRODUITS	29 191,87 €	
86- Emplois des contributions volontaires en nature	36 300,00 €		87 - Contributions volontaires en nature	36 300,00 €	
Secours en nature	0,00 €		Dons en nature	0,00 €	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	5 100,00 €	+	Prestations en nature	5 100,00 €	
Personnel bénévole	31 200,00 €		Bénévolat	31 200,00 €	+
TOTAL DES CHARGES	65 292,12 €		TOTAL DES PRODUITS	65 491,87 €	

Résultat : 199,75 €

Compte tenu de l'annulation de 2 opérations, nous avons perdu les subventions FFESSM et DRASSM. Et nous n'avons pas pu « amortir » les frais d'assurance, et de révisions annuelles des détenteurs et de dégager sur ces opérations des ressources sur un investissement sur le matériel.

Subventions :

- **FDVA** : 4000 euros reçus.
- **ANS** : 1500 euros reçus.
- **Région** : 1500 euros reçus.
- **Département** : 1500 euros reçus.
- **National** : 3800 euros reçus.

Dons et Cotisations : Inclus dans les recettes.

Produits Exceptionnels : 660 euros pour la formation étudiants plongeurs payée par la faculté.

Prestations en Nature : Local, hangar, et accueil au quai.

Bénévolat : Moins de personnes cette année en raison de l'absence de chantiers.

Achats et Réparations : Les achats ont été réduits et les réparations augmentées pour justifier les subventions de l'ANS.

Virement : Un virement de 4000 euros a été fait sur le compte épargne en prévision pour l'amélioration du bateau.

Logiciel de Comptabilité : Utilisation d'un nouveau logiciel de comptabilité en ligne pour 60 euros par an.

Livres : 100 livres ont été livrés chez Franck Brechon, une évaluation du nombre de livres vendus, donnés, et restants a été effectuée et environ 35 livres, d'une valeur approximative de 500 euros ont « disparus » des radars.

Budget prévisionnel 2025

Un prévisionnel a été établi en tenant compte des évolutions possibles pour l'année à venir. Il sera mis à jour en fonction des demandes de subventions.

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	9 900 €	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	- €
Achats matières et fournitures	4 400 €	73 - Dotations et produits de tarification	- €
Prestation de service	1 500 €	74 - Subventions d'exploitation	6 800 €
Prestation de service extérieur	4 000 €	État :	
		DRASSM	2 000 €
61 - Services extérieurs	3 650 €		
Locations		Conseil.s Régional(aux)	1 000 €
Entretien et réparation	2 050 €	Conseil.s Départemental(aux)	1 500 €
Assurance	1 600 €		
Documentation		Commission Nationale Archéo FFESSM	2 000 €
62 - Autres services extérieurs	20 150 €	Commission Régionale Archéo FFESSM	300 €
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Codep 66 FFESSM	
Publicité, publications			
Déplacements, missions	20 000 €	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations :	
Services bancaires, autres	150 €	Autres établissements publics (FFESSM)	
63 - impôts et taxes	- €		
Impôts et taxes sur rémunération		Aides privées (fondation)	
Autres impôts et taxes			
64 - Charges de personnel	- €		
Rémunération des personnels			
Charges sociales			
Autres charges de personnel			
65 - Autres charges de gestion courante	800 €	75 - Autres produits de gestion courante	26 100 €
Autre dépense		Cotisations	1 000 €
FFESSM	800 €	Dons manuels - Mécénat	22 000 €
		Licence	500 €
66 - Charges financières	- €	76 - Produits financiers	- €
67 - Charges exceptionnelles	- €	77 - Produits exceptionnels	1 000 €
		UPVD (Tyr, Tunisie)	1 000 €
68 - Dotation aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées	- €	78 - Reprises sur amortissements et provisions	- €
69 - Impôts sur les bénéfices (IS) ; Participation des salariés	- €	79 - Transfert de charges	600 €
TOTAL DES CHARGES	34 500 €	TOTAL DES PRODUITS	34 500 €
Excédent prévisionnel (bénéfice)	- €		
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature	56 000 €	87 - Contributions volontaires en nature	56 000 €
860 - Secours en nature		870 - Bénévolat	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services	6 000 €	871 - Prestations en nature	6 000 €
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole	50 000 €	875 - Dons en nature	50 000 €
TOTAL	90 500 €	TOTAL	90 500 €

Subventions prévues pour 2025.

- **DRASSM** : 800 euros reçus pour une opération qui n'a pas eu lieu, seront dans le budget 2025 s'il elle a lieu.
- **Prévisionnel** pour 2025 :
 - **2000 euros** pour le DRASM.
 - **1000 euros** de conseil régional.
 - **1500 euros** départementaux.

- **Formations** prévues avec la FESSM.
- **Dépenses de déplacement** : 20 000 euros prévus.
- **Heures de bénévolat** : limite de 90 heures par an, à déclarer sur son compte associatif pour le CPF et de le faire valider par le président.

Déductions fiscales

- Envoyer par mail à bureau.aresmar@gmail.com, le fichier Excel signé, le pdf de l'Excel signé, les scans des justificatifs numérotés, avant fin avril, copie carte grise pour les déplacements.
- Une ligne par motifs
- Mettre le numéro de la ligne sur les justificatifs correspondant

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

4- Projets 2025

Conférences

Le 14 décembre 2024, à la demande de Alain Casenove de l'association C.I.R.C.É. qui participe au rayonnement du site archéologique de l'oppidum antique de Ruscino ; avec comme thème : « Fouilles subaquatiques, moyens et méthodes » à la salle du belvédère sur le site archéologique de Ruscino. Jean S.

Au printemps 2025, à la demande des VMF 66, G.C. présentera à Perpignan une conférence sur les fouilles de Port-Vendres.

Colloque international à l'université de Perpignan

Les 12, 13 et 14 juin prochains, un colloque portant sur Les pionniers de l'archéologie sous-marine en Méditerranée et Mer Noire. Le thème : rencontres pluridisciplinaires autour des pratiques pionnières de la plongée archéologique en Méditerranée et mer Noire, à partir des années 1940. Lors des deux dernières AG, cela avait été évoqué ainsi que la participation de principe de l'ARESMAR, en attente d'une mise en route effective cette année. L'ARESMAR fait partie des partenaires de ce projet. F.B., G.C. et A. Albaret font partie du Comité de pilotage.

Films documentaires

Le pôle archéologique départemental ou Service archéologique départemental 66 (SAD 66) vient de se faire livrer un film documentaire sur les travaux de suivi archéologique pour l'implantation du 3e quai de Port-Vendres (16 min). Georges Castellvi a été appelé à participer à des expertises. Le film devrait être présenté par le SAD à Port-Vendres courant janvier. Voici le lien pour visionner le film :

<https://ecranlocal.blogspot.com/2024/11/archeologie-sauvegarde-du-patrimoine.html>

Aurélié Albaret nous informe que son film sur les pionniers de l'archéologie sous-marine est terminé, et annonce qu'une projection est prévue pour les membres de L'ARESMAR.

Dans le cadre du projet documentaire de 90 minutes "Mémoire d'un Sapiens Nomade", Sacha Guillemin, en collaboration avec Annaëlle Mirbeau, explore le patrimoine archéologique et environnemental du littoral du Golfe du Lion, entre Sète et Paulilles. De plus l'association Pavillon Noir Roussillon (PNR), porteuse de ce projet, souhaite rencontrer l'ARESMAR afin d'intégrer des cas concrets de fouilles sous-marines à ce documentaire. Cette opportunité valoriserait non seulement notre discipline, mais aussi l'association ARESMAR en tant que référent dans le domaine. Nous espérons que ce partenariat pourra se concrétiser et renforcer nos contributions respectives à la valorisation de l'archéologie sous-marine.

Journées de préparation

Des journées de préparation du matériel, inventaire, entretien, TIV seront programmées avant l'été, ainsi que la mise à l'eau du bateau. Les dates et informations seront transmises par mail.

Missions archéologiques

Un sondage sur l'épave de Port-Vendres 5- La Mirande est prévue en juin 2025, les dates exactes vous seront communiquées ultérieurement, avec comme responsable Emmanuel Nantet.

Une mission en Tunisie aura probablement lieu en 2025, si toutes les conditions sont réunies. A ce jour aucune période n'a été retenue. Responsable : Jean Sicre.

Une prospection instrumentée sur la cote catalane est prévue en septembre 2025, Responsable : Franck Brechon.

La fouille sur la structure immergée de Tyr devrait reprendre en 2025 au Liban. Les dates seraient de mi-septembre à mi-octobre en partenariat avec la fondation Honor Frost, le CRESEM et la FFESSM. Responsable : Jean Sicre.

Formation

Les formations à destination des étudiants sont prévues lors d'un stage de mise en situation au CREM, complété par une formation complémentaire diplômante PA12 et PA20 et Nitrox si besoin. Il s'agit de stage de formation de plongée loisir.

Avec le CRESEM, le CREM et l'ARESMAR, une réflexion est engagée depuis plus d'une année pour intégrer une formation à l'hyperbarie au sein du Master UPVD archéologie.

Information

Philippe Cortade nous informe des dragages qui vont avoir lieu à Collioure, peut-être que des plongées pourraient être effectuées suite au dragage dans le port à proximité de la rivière. Le niveau de dragage est prévu à 2,50 m maximum, comme lors du creusement initial du port.

Nous aurons aussi les résultats de l'étude ISAE-SUPAERO sur « L'amélioration du fonctionnement des aspirateurs à sédiments à eau en archéologie sous-marine ». Les conclusions seront peut-être à mettre en pratique pour optimiser nos appareils.



Réunions

Une réunion du bureau est prévue le 18 janvier .

Un apéritif convivial conclut cette AG, suivi d'un repas traditionnel au restaurant.



Compte-rendu rédigé par Eric Bouchet, Nolwenn Mignot, Jean Sicre